



MARGUERETTAZ Laura

Intervention DI sur le compte rendu oral du RS sur le Burundi

Monsieur le Président,

Le Centre d'Études Juridiques Africaines (CEJA) voudrait saluer la vision du gouvernement burundais qui s'est prononcé en faveur d'une plus grande ouverture démocratique. Par conséquent, les autorités ont pris un certain nombre de mesures visant au respect de ses engagements internationaux et africains notamment la feuille de route relative aux droits humains, la libération de défenseurs des droits de l'homme en 2021 et l'acquittement de journalistes en 2020¹.

Le CEJA salue également l'ouverture du gouvernement burundais à la communauté internationale qui a permis de renouer le dialogue et la levée des sanctions économiques depuis le mois de février 2022.

Toutefois, le CEJA est conscient que beaucoup reste à faire et que le gouvernement burundais devra être accompagné dans sa volonté et ses efforts vers la nouvelle orientation choisie. A ce propos, le CEJA se réjouit de la convention tripartite signée entre l'École doctorale de l'Université du Burundi, le Centre universitaire romand de médecine légale des Hôpitaux universitaires de Genève et du Centre universitaire vaudois ainsi que le CEJA. Cette convention vise à renforcer les capacités des professionnels burundais de la justice, de la médecine et des droits de l'homme afin d'obtenir une pleine effectivité de la justice, une police plus respectueuse des droits de l'homme et la fin de l'impunité. Elle a également vocation à favoriser une santé publique efficiente pour la population burundaise. Une telle coopération pourra également aider la Commission nationale indépendante des droits de l'homme à remplir pleinement ses diverses missions selon les Principes de Paris. Une mission de suivi de cette convention se rendra au Burundi en août prochain pour rencontrer les autorités politiques, mais aussi les techniciens burundais pour définir un plan d'actions commun.

Le CEJA encourage le gouvernement à travailler avec M. Fortuné Gaëtan Zongo, le Rapporteur spécial dont il soutiendra le travail pour un meilleur ancrage des droits de l'homme au Burundi.

Je vous remercie.

¹ <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G21/223/38/PDF/G2122338.pdf?OpenElement> p. 7. ; <https://www.hrw.org/fr/news/2021/06/18/entretien-il-faudra-plus-que-des-gestes-symboliques-pour-sortir-le-burundi-de-la>